

Introduction d'une taxe cantonale sur le sucre

Pauline Godat (Verts)

Les médias nous alertent régulièrement sur la problématique de la consommation excessive de sucre et ses répercussions sur la santé.

Un apport en sucres trop important est corrélé avec de nombreuses maladies graves : obésité et surpoids, diabète, maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle et certains types de cancer. Il est également suspecté de favoriser l'apparition de l'hyperactivité et de la dépression, sans parler des frais dentaires liés aux caries.

Ce problème est connu depuis une quinzaine d'années. L'Organisation mondiale de la santé avait recommandé en 2002 que l'apport en sucres représente au maximum 10% de l'apport énergétique quotidien. En 2015, à la lumière de nouvelles études scientifiques, elle baissait cette recommandation à 5%, soit 25 grammes par jour. Le problème de la surconsommation de sucre serait en partie lié au fait que la majorité des sucres consommés sont « cachés » dans des aliments salés. Selon certaines études, la quantité de sucres consommés quotidiennement en Suisse serait d'environ 100 grammes par personne. Et le problème est relativement maîtrisé en Europe par rapport à d'autres pays plus pauvres dans le monde.

Selon une estimation de l'Office fédéral de la santé publique, l'obésité représenterait des coûts de l'ordre de 8 milliards de francs par année en Suisse. Le diabète de type II, qui apparaît au cours de la vie et est favorisé par une alimentation trop riche en sucres, aurait augmenté en 10 ans de 2 points de pourcent (de 6.9% à 8.9% entre 2007 et 2017), sans parler de la diminution de la qualité de vie des personnes concernées.

Différentes campagnes et actions de sensibilisation à la problématique de la consommation excessive de sucre et à l'importance d'une activité physique suffisante ont lieu dans les écoles et les lieux de formation. Pourtant, quand on regarde les statistiques jurassiennes (15.6% des élèves du 1^{er} cycle sont en surpoids dont 4.2% obèses ; 16.9% des élèves du 3^{ème} cycle sont en surpoids, dont 4.7% obèses), force est de constater que les efforts de prévention doivent être intensifiés. Les chiffres suisses et jurassiens d'obésité et de surpoids augmentent depuis des années.

Dans sa stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé, l'OMS propose les solutions suivantes à ce problème :

- limiter le marketing des aliments et boissons destinés aux enfants
- rendre l'étiquetage nutritionnel efficace
- améliorer l'offre alimentaire
- taxer les boissons sucrées

Plusieurs pays ont mis en place des taxes sur le sucre, pour pousser les fabricants à réduire les taux de sucre dans leurs produits et pour financer les coûts de la santé liés à une surconsommation de sucre et ses conséquences sur la santé. En Suisse, le Canton de Genève a mis en place une taxe sur les sucres ajoutés autant dans les boissons sucrées que dans les produits ultra transformés.

Dans ce contexte, nous demandons au Gouvernement de mettre en place une taxe cantonale sur le sucre, sur l'exemple genevois, afin de rendre les produits trop sucrés moins accessibles et de financer la prévention contre les maladies du sucre.

Pauline Godat (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Lucien Ourny (Verts)

Intervention déposée officiellement le 30 mars 2022

Documents annexés